

Rapport moral

« Nouvelle Année, Nouveau Site ».

C'est ce que nous avons annoncé en janvier de cette année. Il ne s'agit pas là d'un simple toilettage de notre site internet (même si le nouveau est particulièrement agréable, clair et complet).

Ce nouvel outil est porteur d'un élément qui devrait faciliter la gestion des coopératives par les enseignants du département : **la possibilité pour les parents d'effectuer des paiements en ligne auprès de la coopérative de leur école (pour les dons, l'achat des photos ou des contributions financières à des projets de l'école...).**

Dans la foulée de la possibilité offerte, depuis le printemps 2 022, aux coopératives d'obtenir une Carte bleue, le paiement en ligne devrait, non seulement faciliter la gestion de l'argent (avancer vers la fin des chèques et de l'argent liquide), mais aussi resserrer les liens entre les parents et l'école.

Cette innovation technique ne doit pas faire oublier un autre aspect essentiel de notre action : la proposition et le suivi par notre animatrice départementale et des bénévoles du Conseil d'Administration de projets pédagogiques visant à favoriser la Coopération dans les classes. A ce titre, il faut savoir que, pour l'année scolaire 2 021/2 022, 72% des charges cumulées des coopératives étaient dévolues aux activités éducatives.

Ce qui montre que, après 2 années impactées par la crise sanitaire, les projets ont été nombreux dans les écoles et menés à leur terme.

Le premier trimestre de l'année 2 022/2 023 suit la même trajectoire car les actions que nous proposons (Théâ, Folk'Yvelines, Parcours Science...) ou que nous relayons (Classes d'Eau) font le plein.

Mon souhait est que cette dynamique retrouvée trouve aussi son expression par l'arrivée de nouveaux collègues au sein de notre Conseil d'Administration qui, à court terme, devrait voir le départ de ses membres les plus âgés.